



**SUNU TEFES
SUNU ÈLLÈG**
Ndayane - Yenne

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE LA PROTECTION
ET LA SAUVEGARDE ÉCOLOGIQUE DU SITE DE NDOUNGOUMAN
ET ALENTOURS



**MANIFESTE POUR EXPLOITATION,
INFORMATION ET TRÈS LARGE
DIFFUSION**

ALERTE SUR LE PROJET

DU PORT DE NDAYANE YENNE !

Il faut le dire et le souligner d'emblée pour lever tout équivoque et toute interprétation contraire aux vœux de l'Association: il ne s'agit pas de se borner à dire « Non au port de Ndayane Yenne » ! Il n'est pas responsable de dire non quand l'État du Sénégal, dans ses plans de développement, cherche à offrir au pays et aux populations de meilleures conditions de vie économique.

Par contre, comme Association de défense de l'Environnement, nous devons nous assumer, protéger à tous prix les rares sites écologiques qui font du Sénégal une fierté et une référence, dont ceux de Ndayane-Yenne-Popenguine-Toubab-Dialaw.

La construction du port de Ndayane a, certes, des avantages, mais surtout de très cruelles conséquences négatives. Voilà pourquoi, l'Association a tenu à interpeler fort respectueusement mais fermement, l'État du Sénégal, dans un esprit de compromis et de propositions d'alternatives crédibles, fortes, décisives afin d'éviter l'assassinat d'un habitat exceptionnel au service de la biodiversité.

LA CONDUITE DU CHOIX DU PROJET DU PORT DE NDAYANE YENNE

Ce projet s'inscrit dans une volonté politique admirable de poser des outils de développement maritime d'une très haute portée économique. L'exiguïté et l'encombrement du port de Dakar a nécessité les projets de construction d'autres ports modernes, dont celui de Bargny-Sendou et maintenant celui de Ndayane Yenne .

Une vision économique et diversifiée passe nécessairement par de tels outils dans un pays qui a la chance d'être ouvert sur la mer. L' Association intègre bien ces vertus. Si la vision est à saluer il y manque la rigueur, la réflexion, le sérieux et l'impact sur l'avenir de sites et de populations voués à des destins tragiques. On va créer plus de mendiants aux portes du port que d'emplois dignes.

LES PREMIERS MANQUEMENTS

On fait du développement avec les populations, en les écoutant, en intégrant leurs besoins, en tenant compte de leur avenir et de celui de leurs enfants. Dans ce projet de port, les populations n'ont pas été consultées comme il se devait. Les collectivités locales, comme toujours, s'arrêtent au maire et au conseil municipal. Les populations sont rarement consultées ou mal consultées. Dans de grands projets économiques et environnementaux comme le port de Ndayane Yenne, les élus locaux, politiquement, penchent toujours du côté du pouvoir. L'Association, en enquêtant s'est aperçu que les populations étaient très loin d'être informées de ce qui allait se passer sur leurs sites et leur environnement. Il s'y ajoute qu'aucune enquête sérieuse n'a été opérée sur les effets sur l'environnement, sur des sites centenaires où la pêche et l'agriculture, le tourisme, constituent les poumons de l'économie locale.

LES PREMIERS IMPAIRS ET INCONVÉNIENTS STRUCTURAUX

Le projet du port de Ndayane Yenne n'intègre pas un cadre cohérent. Comment construire un port à containers, sur un littoral aux immenses plages de sable et uniques offres touristiques et d'activités socio-culturelles, sans compter les richesses rares que constituent le monde des plantes, des espèces d'arbres rarissimes, des animaux rarissimes ?

Comment construire à moins de 10 km d'intervalles sur la même côte, deux grands ports dont celui de Bargny-Sendou et de Ndayane Yenne ?

La proximité de l'aéroport Blaise Diagne a été évoquée comme l'idéal rêvé pour toute activité d'affaires économiques rentables, d'où le choix porté par DPWORLD sur Ndayane et Yenne, à deux jets de pierre de l'AIBD.

Ce calcul ne serait pas machiavélique et assassin si des sites centenaires d'une biodiversité unique n'étaient pas systématiquement détruits au profit de rails et de routes avec mille camions prévus par jour pour transporter des containers vers AIBD. Un enfer de pollution et de bruits à la place de paisibles sites d'habitations, de réceptifs hôteliers, d'infrastructures culturelles et artistiques, de zones humides pour l'agriculture, de maraichage intensif, le tout à proximité de Diamniadio admirablement conçu par le Président Macky Sall comme cité d'avenir.

LES APPROCHES ET LES PROPOSITIONS À LA PLACE D'UN PORT



Ndayane, Yenne et ses prolongements sont des zones vertes et doivent être préservées, protégées, autant que possible. Ce sont des espaces de récréation et de conservation de la nature et d'un écosystème extrêmement rare et qui ne sera plus recomposé s'il était détruit.



«Le plan directeur d'urbanisme de Dakar et ses environs - Horizon 2035 » prévoit un centre de tourisme et de loisir, et de l'agriculture pour l'arrière pays en ce qui concerne Toubab Dialaw. Respecter ce plan serait un idéal pour la zone.



La zone du pôle de développement de Diamniadio et la Zone Economique Spéciale Intégrée auront besoin d'un «Hinterland», un arrière pays où des employés s'installeront pour y habiter et aboutir à la récréation du Grand Dakar.

LES ARGUMENTS POUR UN PÔLE URBAIN DE FRONT DE MER ET NON POUR UN PORT À CONTAINERS

- L'implantation du port va inéluctablement impacter négativement sur les populations autochtones qui seront dépossédées de leurs terres et verront leurs villages disparaître par de gigantesques déménagements traumatisants. En effet tous les villages Lébou et Saffène de la petite côte sont déjà menacés avec le port minéralier du village de Sendou et du port terminal à containers du village de Ndayane.
- La brutalité, la destruction d'écosystèmes rares n'ont pas été tenues en compte dans les enquêtes et les études préalables de défense de l'environnement. C'est un drame qui menace et pèse sur le patrimoine foncier, culturel, historique et identitaire de Ndayane, Popenguine, Yenne, Toubab-Dialaw. Que transmettre aux fils et petits- fils ? Nous appelons une réponse à cette douloureuse interrogation qu'un port de plaisance ne poserait plus.
- l'activité portuaire va tuer la pêche artisanale qui est la principale source de revenu des populations Lébou. En effet, les travaux à réaliser dans la partie maritime vont détruire les pêcheries traditionnelles le long de la façade maritime de la petite côte et les sites de reproduction des poissons ; ce qui constitue une sérieuse menace sur les espèces.

- Au niveau de la partie continentale, les infrastructures portuaires vont impacter négativement sur l'environnement et détruire la faune et flore dans cette partie unique de la région de Dakar où il est encore possible de voir des animaux sauvages en liberté.

La lagune de NDIONGOP (Toubab Dialaw) qui est une réserve naturelle et un parc à oiseaux durant une partie de l'année va disparaître. Les belles plages qui accueillent les populations des régions de Dakar, Thiès, Diourbel durant l'été vont disparaître avec toutes les initiatives et investissements socioculturels et touristiques.

CE QU'IL NOUS FAUT RÉALISER ENSEMBLE AVEC L'ÉTAT

- **Aller** vers un développement touristique éco responsable tel qu'il peut être proposé dans un grand nombre de sites préservés dans le monde. S'organiser de manière à créer un bassin d'emplois et de formations plus alléchant pour nos jeunes qu'un port à container dont on sait d'emblée qu'il n'embaucherait que très peu d'effectifs locaux. L'AIBD en est un exemplaire douloureux et patent.
- **Arriver** sur le plan écologique, à un inventaire des espèces endémiques animales et notamment ornithologique. Concernant le végétal, se rapprocher des tradipraticiens pour obtenir des informations sur les espèces à sauvegarder en matière de pharmacopée traditionnelle.
- **Réussir** un projet de développement touristique éco responsable légitime avec la proximité de l'aéroport Blaise Diagne contenu par l'esprit du respect de l'environnement dans sa structure et son organisation, trouverait ici un compromis acceptable pour tous. Et s'il faut vraiment un port, qu'il soit de plaisance ! Avec la mode des « locavores » (qui signifie que ce qui est consommé ne doit pas être distant du lieu de production) quelques implantations de fermes et maraîchages biologiques seraient possibles et bien venues.

L'ÉTAT DU SÉNÉGAL AVAIT DÉJÀ BIEN COMMENCÉ...

Comme zone de développement urbain, l'ANAT, Agence Nationale pour l'Aménagement du Territoire, avait proposé pour la région de Ndayane-Yenne de faire de cette région un pôle urbain de front de mer, avec le long de la RN1 et de l'aéroport une ZESI - Zone d'Expansion Spéciale Industriel. Ce pôle urbain serait ainsi le plus compatible avec l'activité et l'histoire de la population tournée vers la pêche, ainsi que la permaculture en plein développement dans la zone.

LES AVANTAGES MAJEURS SANS LE PORT DE NDAYANE

- 1.** Protection de la population qui a aménagé le territoire depuis des dizaines d'années. Les caractéristiques sociodémographiques et les potentialités naturelles de la zone de Dialaw permettent d'y développer un modèle alternatif de développement en harmonie avec l'environnement et plus rentable pour les populations. Déjà, plusieurs initiatives y sont en cours avec des fermes écologiques, une école communautaire, une école de danse, des projets communautaires de développement locale, des sites de tourisme intégré.
- 2.** Protection des populations qui ont aménagé le territoire depuis des quarantaines d'années
- 3.** Protection de la vie locale des pêcheurs
- 4.** Préservation de l'écosystème, faune et flore unique au Sénégal
- 5.** Pas ou peu de pollution
- 6.** Respect total du projet de «Pays de l'émergence» et en particulier de la ville de l'émergence toute proche Diamdiadio
- 7.** Dynamiser le secteur des habitations avec des constructions pour tout type de niveau social.
- 8.** Possibilité de créer le port de plaisance de Popenguine, déjà conçu.
- 9.** Pas d'impact et sauver le palais présidentiel de Popenguine.
- 10.** De très nombreux investisseurs privés importants sont demandeurs de cette zone pour des projets hygiéniques et rémunérateurs.

11. La disparition des ports de pêche et de l'activité majeure pour la zone de la pêche
12. Le risque maritime d'inondations permanentes, Ndayane étant sous le niveau de la mer.
13. L'impact de pollution, d'érosion et autres sur le Palais présidentiel de Popenguine.
14. La valorisation des aires maritimes protégées le long de la côte et la protection de l'environnement maritime peut générer des emplois pour les populations locales et redynamiser la pêche traditionnelle et les autres activités économiques connexes. Le développement de l'agriculture moderne et écologique permettra aux populations de conserver leurs terres, de renforcer leurs capacités et d'être des acteurs de leur propre développement.
15. La zone de Toubab Dialaw, Ndayane, Popenguine est une zone très connue mondialement comme étant un spot très apprécié des surfeurs.

LE RÔLE DES POPULATIONS, LEUR RESPECT ET LE DEVOIR D'ÉCOUTE DES POLITIQUES

Notre conception du développement des communes de Ndayane, Popenguine, Yenne, est qu'il doit être un processus au cours duquel les populations de tout le Dialaw augmentent graduellement le contrôle et le pouvoir qu'elles exercent sur les questions qui les concernent.

Il s'agit d'une stratégie de promotion du bien-être social et économique, c'est-à-dire une approche qui a pour but d'accompagner les communautés à maîtriser davantage les facteurs qui influencent l'amélioration de leurs conditions de vie. Le but ultime, de ce processus c'est la prise en charge et la satisfaction des besoins des populations à la base. Ce processus sera autogéré et auto-entretenu par les populations elles-mêmes dans une dynamique innovatrice basée sur la co-création et la cogestion des richesses de la localité. La responsabilisation totale des populations locales dans la conception est la mise en œuvre des actions de développement est la base du modèle de développement alternatif que nous proposons.

UN PLAN DE L'ÉTAT DU SÉNÉGAL MILITANT : « LE PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DE DAKAR ET SES ENVIRONS HORIZON 2035 »

Voici le lien qu'y s'y attache pour une bonne consultation.

http://www.au-senegal.com/IMG/pdf/eijr16003_dabb6b.pdf

Ce plan serait un idéal pour Ndayane.

Cependant, il semblerait qu'il n'ait pas encore été approuvé. Aux pages 15 à 21 du Plan, les différentes figures n'indiquent en rien un projet de port secondaire/tertiaire dans les environs immédiat de Ndayane ou Toubab Dialaw. On lit sur la figure 3.3 à la page 16 «centre de tourisme et de loisir » (en rose) et de l'agriculture pour l'arrière pays en ce qui concerne Toubab Dialaw. **Donc, DP World qui va construire le port de Ndayane Yenne, semble fort en contradiction avec ce Plan 2035.**

LE PÈLERINAGE CATHOLIQUE DE POPENGUINE EN DIFFICULTÉ

Le port de Ndayane Yenne va impacter sur les routes à pied qui mènent des milliers de jeunes vers Popenguine en quittant Dakar ou d'autres régions. Mesurons-en l'impact, dès lors que la construction du port va manger des centaines et des centaines d'hectares de terres et de routes déjà existantes vers Popenguine.

LE CAMP SPORTIF DE LA FIFA A TOUBAB-DIALAW A DÉPLACER ET BIEN D'AUTRES SITES SOCIAUX CULTURELS DE RENOM VONT DISPARAÎTRE

La Fifa a investi des milliards pour la construction d'un camp retranché en pleine nature et dans un bel environnement écologique. Les lions du Sénégal y viennent souvent pour s'entraîner, se reposer, se concentrer avant les grandes rencontres de football. D'autres équipes y viennent.

Comment désormais avec un port à containers à quelques jets de pierre de ce camp, avec ses milliers de camions par jour, ses trains, de hauts sportifs pourraient y trouver refuge dans le calme et la concentration.

Non ! Les études d'impacts du port à containers de Ndayane n'ont pas été menées !

L'École des Sables, unique en Afrique de l'ouest, lieu international d'échanges et de rencontres, créée par la légendaire danseuse Germaine Acogny, sera détruit.

Le grand Théâtre de verdure de Ndougouman, créé par l'écrivain, poète et sculpteur Gérard Chenêt, sera détruit. Cette infrastructure unique et couru par tant de troupes culturelles et artistiques à travers le monde pour des stages internationaux, disparaîtra.

L'implantation d'écoles pour enfants afin de venir en aide aux populations villageoises déshéritées aux environs de Ponpenguine, Toubab-Dialaw, disparaîtront également.

Le grand sculpteur sénégalais, feu Ousmane SOW a acquis un site à Ndougouman pour un projet laissé désormais à sa famille qui en décidera, depuis sa disparition. Ce site sera occupé par des montagnes de containers et de grues géantes. D'autres très importants projets déjà entamés et en phase d'achèvement sont menacés.

CONCLUSION

Il serait déraisonnable de priver la lagune de Ndiogop d'un développement moderne auquel la population a droit. Mais le défi n'est pas un port à containers. Il faut un projet respectueux des valeurs humaines, spirituelles et environnementales que cette région exceptionnelle et unique, mérite.

La jeunesse de Ndayane, Yenne, Popenguine à Sendou est en droit d'attendre des perspectives d'emploi légitimes. Le port de Ndayane ne leur en offrira pas des emplois dignes.

Le combat est un combat pour l'avenir, pour la jeunesse à venir. Le pays d'ou vient DPWORLD, dans le Golfe Persique, se bat dans le concert mondial en développant des zones touristiques qui attirent le monde entier. Il gagne sur la mer en construisant à coups de milliards de dollars des espaces de résidence et de loisirs, des hôtels, des parcs aquatiques et d'attractions. Nous, nous avons droit à des ports polluants, des maladies, des routes avec des milliers de camions par jour, des trains infernaux transportant des containers, dans un espace qui était protégé, un environnement recherché dans le monde et dont beaucoup de pays nous envie. C'est cela que l'on nous demande de détruire, au nom d'un soi-disant développement.

Nous devons accueillir tous ceux qui viennent chez nous certes, mais pour des projets sains, moins destructeurs et porteurs de plus-values pour les populations et non d'abord pour eux-mêmes.

Toubab-Dialaw, Ndayane, Popenguine, Yenne ne sont pas dans les Emirats arabes unis. Ils sont ici dans un pays qui s'appelle le Sénégal.

Nous tenons et voulons le développement mais pas n'importe quel développement, un développement qui conduit à la destruction de site écologique et d'écosystèmes rares, un développement qui conduit à la pollution, l'empoisonnement, les maladies.

Le projet du Port de Ndayane, avec la construction d'un port à containers, d'un zoning industriel, de voies d'accès et de chemin de fer, est un plan défendu par des intérêts privés, qui ne se soucient que de la rentabilité financière. Une fois encore, et il faut le répéter et le souligner, il ne faut pas croire que les jeunes de toutes les localités vont bénéficier d'emplois.

L'exemple tout récent de l'ouverture de l'aéroport International de Diass est édifiant avec des jeunes qui, chaque jour, campent et manifestent, pour dénoncer des promesses d'embauche qui ne seront jamais respectées.

NOTRE RESPECT POUR L'ÉTAT DU SÉNÉGAL EST SANS NUANCE

Nous respectons l'État et la République. Nous sommes conscients des efforts gigantesques que Monsieur le président de la République Macky Sall consent pour un Sénégal émergent. Des réalisations sont là qui l'attestent de fort belle manière. Nous lui souhaitons de réussir et de laisser un bel héritage. Mais nous lui demandons aussi d'être à l'écoute des populations, d'être à l'écoute du monde, de garder à l'esprit la grande conférence sur le climat et les défis écologiques et environnements qui préoccupent toutes les nations.

Notre littoral doit être protégé, préservé, développé autrement que par un port dévastateur et aux antipodes de la défense de l'environnement. Ndayane, Popenguine avec son palais présidentiel et résidentiel, tout Toubab-Dialaw, Yenne, méritent des infrastructures adaptées à ce qu'une prodigieuse nature et un prodigieux environnement naturel et marin leur ont donné. Pas un port à containers dicté par un aéroport international limitrophe afin de faire de bonnes affaires et gagner de l'argent.

Un littoral comme le nôtre ne mérite pas un tel assassinat que l'histoire inscrira au nom d'un Président qui a déjà beaucoup fait et dont il lui reste encore beaucoup à faire.

Le port de Ndayane Yenne ne peut pas et ne doit pas se construire ! Des alternatives justes, évaluées, dignes, conformes au respect des populations, de leur vision du développement, existent !

Nous demandons avec respect et raison à l'État, de renoncer à un port qui tue plus qu'il ne sauve des sites et des populations à qui l'histoire rendra justice.



Signée par l'Association

./.

Association n°0088570-Ndougouman-Toubab Dialaw-Yenne / Sénégal

E-mail: yryn2025@gmail.com